ONDRP

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE ET DES RÉPONSES PÉNALES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 janvier 2016

La publication par le Figaro dans son édition du 19 janvier 2016 d'un article sur la délinquance enregistrée en 2015 conduit l'Observatoire nationale de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) à réagir, comme il l'a déjà fait précédemment.

Premièrement, on ne rappellera jamais assez que **la délinquance enregistrée ne doit pas être confondue avec la délinquance commise**, car elle n'est constituée que d'une partie de cette dernière. Le bilan de la délinquance en 2015 pour ce qui est des vols ou des violences devra attendre la fin de l'année 2016. Il s'effectue à partir d'une autre source, l'enquête annuelle de victimation "Cadre de vie et sécurité" INSEE-ONDRP. Pour la période 2006-2014, le bilan a été publié en novembre 2015 par l'Observatoire :

http://www.inhesj.fr/sites/default/files/files/ondrp_ra-2015/victimation_2014.pdf

Deuxièmement, **les chiffres sur la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie sont entrés dans une phase de ruptures statistiques en 2012 et celle-ci se poursuit en 2015**. Elle est liée au déploiement progressif de nouveaux outils de saisie.

Précédemment sur la plateforme des données publiques data.gouv.fr, on trouvait les chiffres des faits constatés de crimes et délits non routiers de la période d'avant rupture, ceux des années **1996 à 2011** et les chiffres des années **2012 à 2014** séparément :

https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/?sort=-created&organization=534fff9aa3a7292c64a78026

Cette présentation assurait à la fois l'**objectif de transparence et celui de méthodologie**.

La diffusion des séries statistiques de 1996 à 2015 par le ministère de l'Intérieur depuis octobre dernier met donc à jour des séries jusque-là disponibles de 1996 à 2014 sans tenir compte, dans sa forme, des problèmes de ruptures.

Dans les précédents communiqués consécutifs à des articles de presse ignorant les **ruptures, l'ONDRP rappelait que sa diffusion des chiffres était alors accompagnée de mise en garde à leur sujet**.

Aujourd'hui, le Figaro dispose d'une publication tierce qui n'inclut pas dans son contenu de telles mises en garde. Celui-ci ne constitue pas pour autant un blanc-seing pour comparer ce qui n'est pas comparable.

Enfin, le site **Cartocrime.net** (***http://www.cartocrime.net/Cartocrime2/index.jsf***) **lancé en avril 2009** assure la diffusion de données plus détaillées que celle mise en ligne sur data.gouv.fr. Celui-ci sera mis à jour par l'ONDRP dès réception des données mises à jour. La période couverte actuellement va de **janvier 1996 à novembre 2015**.